

es paysans à bout de souffle



our Solidarité Paysan. Photo Progrès/Julie GARNIER

« Sans eux, c'en serait fini de mon exploitation et de moi aussi »

« J'avais trouvé l'adresse de Solidarité Paysans par un journal agricole, témoigne un agriculteur, qui souhaite rester anonyme. Ce n'est pas évident de faire appel à quelqu'un pour régler ses problèmes financiers. On se sent incapable, nul... Ça veut dire qu'on ne sait pas gérer son affaire. J'ai fini par appeler : on a discuté de mes soucis, ils m'ont écouté et on a pris rendez-vous. Mon problème était que je n'avais pas assez de trésorerie, je ne pouvais pas payer la MSA (Mutualité sociale agricole) ni les fermages. Je ne suis pas propriétaire : mon exploitation est toute en location. Ils ont été à l'écoute et ils m'ont proposé des solutions. Ils m'ont aidé à aller au tribunal pour demander un étalement de mes cotisations, ils ont négocié un échancier. Ensemble, on a tout revu, épluché toutes les dettes. C'était un grand bonheur lorsque ma banque m'a accordé mon prêt de restructuration. Ils ont aussi déposé une demande de RSA (Revenu de solidarité active) et m'ont aidé à passer en bio. Ce n'était pas compliqué parce que j'y étais déjà ! Je dois reconnaître, aujourd'hui, que si je ne les avais pas eus, c'en serait fini de mon exploitation et de moi aussi. »

J. G.

Finances, psychologie, pratiques... un accompagnement multiple

Benoît Cuoq est agriculteur depuis 1994 à Lapte. Il élève des vaches laitières en bio et, depuis un peu plus de trois ans, il est bénévole pour Solidarité Paysans. « En fait, il y avait d'autres exploitants qui me posaient des questions et auxquelles je n'avais pas toujours de réponse. Alors, une fois, j'ai appelé l'association pour répondre correctement aux besoins de ces personnes. Ça a commencé comme ça », raconte l'éleveur, très humble sur son investissement.



Une projection-débat ainsi qu'une visite de la ferme avait été organisée avec Solidarité Paysans en septembre 2020 chez Benoît Cuoq, à Lapte. Photo fournie par l'association

« Il n'y a aucun jugement »

Concrètement, comment se déroule un accompagnement ? « La personne contacte l'association. Nous calons un premier rendez-vous et nous nous déplaçons en binôme (un salarié de l'association et un bénévole) sur son exploitation. La première rencontre correspond à une demi-journée d'entretien où elle nous explique ce qui l'a poussée à nous contacter et ce qu'elle attend de nous. Ce premier moment est vraiment de l'écoute, il n'y a aucun jugement de notre part. Ce n'est qu'après qu'on met en place l'accompagnement. Il se peut, d'ailleurs, que la personne arrête à l'issue du premier rendez-vous. Ce n'est pas grave : parfois, ce premier échange aura suffi à débloquer des choses. »

Pour les aider à remonter la pente, plusieurs rendez-vous sont souvent nécessaires. « On leur donne des clés, des axes de directions mais ce sont eux qui décident. Nous, on propose, on n'impose pas », souligne le bénévole.

« Ça fait du bien d'aider les autres »

« Dans un premier temps, ça peut passer par faire le point sur leur comptabilité afin d'assainir la situation. Il peut s'agir de remettre de l'ordre dans leurs cotisations, prendre rendez-vous avec les créanciers pour obtenir davantage de délais sur des remboursements... On essaye de mettre en place un plan de trésorerie pour qu'ils puissent se projeter et savoir ce qu'ils peuvent envisager, détaille Laure Gaillard. Mais c'est aussi des situations humaines compliquées : on fait beaucoup de médiation. On peut également avoir recours à des psychologues. En parallèle, nos bénévoles suivent de nombreuses formations pour enrichir leur accompagnement. »

Benoît Cuoq en a réalisé plusieurs, une sur la psychologie, l'autre sur un plan technique car les agriculteurs accompagnés ont aussi de nombreuses interrogations sur leurs prati-

« On leur donne des clés, des axes de directions mais ce sont eux qui décident. Nous, on propose, on n'impose pas »

Benoît Cuoq, éleveur à Lapte et bénévole au sein de Solidarité Paysans

ques. « Ils ont plein de questions pour savoir ce qu'ils doivent mettre en place sur leur ferme mais ils ne veulent pas toujours changer leurs habitudes. L'accompagnement permet de discuter de tout ça. Quand les questions sont trop pointues, j'appelle les services concernés. » D'un point de vue humain, l'éleveur a beaucoup appris. « Dans nos campagnes les mentalités ne sont pas toujours à la solidarité. Alors, ça fait du bien d'aider les autres. »

J. G.

REPÈRES

■ Le plan du gouvernement : une mobilisation collective

Le 23 novembre, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation avait présenté une feuille de route « pour la prévention du mal-être et l'accompagnement des agriculteurs en difficultés ». Le dispositif associe gouvernement, services territoriaux de l'État, MSA (Mutualité sociale agricole), chambres d'agriculture, représentants du monde agricole, élus, associations, banques, assureurs, vétérinaires, experts-comptables, etc. Il doit répondre à un triple objectif : protéger les agriculteurs, revaloriser leur travail et redonner toutes sa valeur à notre alimentation. Concrètement, cela passe par trois « piliers ».

➤ « Humaniser » : création, d'ici fin 2022, de plus de 100 comités dédiés à la question du mal-être des agriculteurs, dans chaque département.

➤ « Aller vers, mieux prévenir et accompagner la souffrance » : mise en place de réseaux de « sentinelles » dans chaque département pour détecter en amont des situations de détresse ou de mal-être.

➤ « Prévenir et accompagner » : augmentation de 40 % du budget dédié aux dispositifs d'accompagnement (+ 12 milliards d'euros pour atteindre plus de 40 milliards d'euros par an) ; renforcement financier des dispositifs permettant de soulager les agriculteurs (telle l'aide au répit) ; doublement du budget dédié aux programmes départementaux d'accompagnement pour atteindre 7 millions d'euros et les rendre plus accessibles à un plus grand nombre d'exploitants et plus tôt ; prolongement du crédit d'impôt remplacement jusqu'en 2024.



Selon les données les plus récentes de la sécurité sociale agricole (MSA), 529 suicides ont été dénombrés en 2016.

Photo illustration Progrès